

## Le CLD Memphrémagog – Tourisme a procédé à l'élection des membres de son comité touristique

**Magog, mercredi 23 mai 2007** — Le CLD Memphrémagog – Tourisme a procédé à l'élection des membres de son comité touristique lors de son cocktail soulignant le lancement de la saison estivale au bistro Lady of the Lake, le mercredi 9 mai 2007.

L'ensemble des sièges étaient en élection. Seuls les représentants des entreprises touristiques partenaires du CLD pouvaient soumettre leur candidature. Soulignons que les mandats ont une durée d'un an.

Après le dépouillement des votes, le comité est maintenant composé des huit (8) membres suivants :

<b>Catégorie</b>	<b>Membre élu</b>
Hébergement 50 chambres et plus	Nicole Lapointe - Hôtel Villégia
Hébergement 6 à 49 chambres	À confirmer
Hébergement 5 chambres et moins	Diane Morissette - Au Manoir de la rue Merry
Activités récréatives et événements	Michel Meyniel - Musée international d'art naïf de Magog
Restauration	Alain Hivon - Restaurant La Légende
Commerces et services	Laurent Grimont - Savon des Cantons
Activités agrotouristiques	Pierre Pellerin (Président) - Bleu Lavande
1 coopté (nommé par les membres du comité touristique)	Patrick Samson – SDC (Centre-ville Magog)

En plus des huit (8) membres représentant les partenaires touristiques, le comité est aussi composé de quatre (4) autres membres qui sont des élus municipaux désignés par le conseil d'administration du CLD. Afin de s'assurer d'une représentativité géographique en lien avec le développement touristique du territoire, ces élus municipaux représentent les territoires géographiques suivants :

<b>Territoire géographique</b>	<b>Élu municipal</b>
Magog-Orford	Pierre Rodier
Région frontalière	Raymond Yates
Vallée du Massawippi	À confirmer
Vallée de la Missisquoi	Gérard Marinovich

En terminant, rappelons les mandats du comité touristique :

- Élaborer les principales orientations du territoire de la MRC de Memphrémagog en matière de développement, de promotion et d'accueil touristique;
- Supporter les projets structurants touristiques à portée régionale;
- Créer, au besoin, des sous-comités ponctuels ou permanents en lien avec les différents mandats/dossiers du comité;
- Tout autre mandat qui pourrait lui être confié par le conseil d'administration du CLD.

- 30 -

Source :

Nathalie Provencher  
Coordonnatrice marketing -  
Tourisme  
Tél. : 819-843-8273, poste 223

Pour information :

Jocelyn Jussaume  
Commissaire touristique  
Tél. : 819-843-8273, poste 232